

637, pdf
COURCELLE, P.
1972

Persée

<http://www.persee.fr>

Ambroise de Milan "professeur de philosophie"

Pierre Courcelle

Revue de l'histoire des religions, Année 1972, Volume 181, Numéro 2
p. 147 - 155

Voir l'article en ligne

Lorsque Paulin de Milan assure qu'Ambroise, pour échapper à l'épiscopat, « philosophiam profiteri uoluit », il suggère qu'il prit contact avec des philosophes de la lignée pythagorico-platonicienne. Car Pythagore, selon la tradition, refusait de se dire « sage » et faisait profession d'être un simple « ami de la sagesse ».

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Ambroise de Milan "professeur de philosophie"

Pierre Courcelle

Revue de l'histoire des religions, Année 1972, Volume 181, Numéro 2
p. 147 - 155

[Voir l'article en ligne](#)

Lorsque Paulin de Milan assure qu'Ambroise, pour échapper à l'épiscopat, « philosophiam profiteri uoluit », il suggère qu'il prit contact avec des philosophes de la lignée pythagorico-platonicienne. Car Pythagore, selon la tradition, refusait de se dire « sage » et faisait profession d'être un simple « ami de la sagesse ».

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Ambroise de Milan

« professeur de philosophie »

Lorsque Paulin de Milan assure qu'Ambroise, pour échapper à l'épiscopat, « philosophiam profiteri uoluit », il suggère qu'il prit contact avec des philosophes de la lignée pythagorico-platonicienne. Car Pythagore, selon la tradition, refusait de se dire « sage » et faisait profession d'être un simple « ami de la sagesse ».

Au moment où Ambroise, jusque-là gouverneur de Ligurie et d'Emilie, est soumis aux plus fortes pressions de la part du peuple chrétien milanais pour qu'il consente à remplacer l'évêque arien Auxence qui venait de mourir, il se dérobe¹. Au dire de son biographe Paulin de Milan, il recourut, pour faire avorter ce projet, à cinq procédés successifs : Au tribunal, il se montra particulièrement sévère et employa la torture ; puis, dans le privé, « *philosophiam profiteri uoluit* » ; puis il fit entrer chez lui, au su de tous, des femmes de mauvaises mœurs — apparemment pour laisser accroire qu'il n'était pas apte à la vie continente d'évêque ; puis il tenta de s'évader de Milan ; enfin, il se cacha dans une propriété de son ami Leontius², *clarissime* inconnu par ailleurs.

1) Etant donné le texte cité ci-après, je vois mal comment Mgr A. PAREDI, *S. Ambrogio e la sua età*, 2^e éd., Milano, 1960, p. 164, peut écrire : « Alla chiamata di Dio rispose con generosità. » Cela n'est vrai que pour une phase ultérieure. Sur l'*omen* par voix d'enfant, selon Paulin de Milan, cf. P. COURCELLE, *Les « Confessions » de saint Augustin dans la tradition littéraire, antécédents et postérité*, Paris, 1963, p. 141 et 148.

2) PAULIN DE MILAN, *Vita Ambrosii*, 7-9, éd. M. PELLEGRINO, Roma, 1961, p. 58-62 : « Quo ille cognito, egressus ecclesiam tribunal sibi parari fecit : quippe mox futurus episcopus altiora conscendit ; tunc contra consuetudinem suam tormenta personis iussit adhiberi... Tunc ille turbatus reuertens domum philosophiam profiteri uoluit, futurus sed uerus philosophus Christi, qui contemptis saecularibus pompis piscatorum secuturus esset uestigia, qui Christo populos congregarunt non fucis uerborum, sed simplici sermone et uerae fidei ratione, missi sine pera, sine uirga, etiam ipsos philosophos conuerterunt... Quod ubi ne faceret reuocatus est, publicas mulieres publice ad se ingredi fecit, ad hoc

Dira-t-on avec Mgr Paredi qu'il s'agit là d'une présentation hagiographique destinée à mettre en valeur l'absence d'ambition¹ ? J'en doute, car dans les autres cas qu'il allègue de personnages qui cherchèrent à éviter d'être ordonnés prêtres ou évêques, il ne s'agit pas chaque fois de « cliché » hagiographique². De plus, les motifs d'une telle attitude ne sont ni si nombreux, ni si précis, ni les mêmes que pour Ambroise³. Enfin et surtout, Ambroise lui-même est le premier à confirmer, dans plusieurs de ses œuvres, qu'il a tout fait pour éviter d'être ordonné et sacré⁴. Le seul objet de la présente recherche sera

tantum, ut uisis his populi intentio reuocaretur... At ille cum uideret nihil intentionem suam posse proficere, fugam parauit; egressus noctis medio ciuitatem, cum Ticinum se pergere putaret, mane ad portam ciuitatis Mediolanensis, quae Romana dicitur, inuenitur. Deus enim, qui Ecclesiae suae catholicae murum parabat aduersus inimicos suos et turrem erigebat Dauid contra faciem Damasci, hoc est contra perfidiam haereticorum, fugam illius inpediuit. Qui inuentus cum custodiretur a populo, missa relatio est ad clementissimum imperatorem tunc Valentinianum, qui summo gaudio accepit quod iudices a se directi ad sacerdotium peterentur... Pendente itaque relatione iterum fugam parauit atque in possessione cuiusdam Leontii clarissimi uiri aliquandiu delituit... Proditus itaque et adductus Mediolanium, cum intellexeret circa se Dei uoluntatem nec se diutius posse resistere, postulauit non se nisi a catholico episcopo debere baptizari. » Ces chapitres ne semblent avoir été commentés ni par P. de LABRIOLLE, *Saint Ambroise*, Paris, 1908, ni par J.-R. PALANQUE, *La « Vita Ambrosii » de Paulin*. Etude critique, dans *Revue des Sciences religieuses*, t. IV, 1924, p. 26-42 et 401-420.

1) PAREDI, *op. cit.*, p. 164 : « Il rifiuto, mediante la fuga, ad accettare una dignità è un motivo tradizionale nell'agiografia non solo dei vescovi » (avec les exemples de Cyprien de Carthage en 248, du pape Corneille en 251, de saint Martin en 371, de saint Augustin en 391). Cf., par exemple, PONTIUS, *Vita Cypriani*, 5, *CSEL*, t. III, 3, p. xcv, 16 : « Humiliter ille secessit. »

2) Cf. AUGUSTIN, *Conf.*, X, 43, 70, 1, éd. LABRIOLLE, p. 292 : « Conterritus peccatis meis et mole miseriae meae agitaueram corde meditatusque fueram fugam in solitudinem, sed prohibuisti me et confirmasti me dicens : « Ideo « Christus pro omnibus mortuus est, ut qui uiuunt iam non sibi uiuant, sed « ei qui pro ipsis mortuus est » (*II Cor.*, V, 5). » Témoignage autobiographique et non « cliché » hagiographique. On notera qu'Ambroise, lui aussi, « fugam parauit ».

3) L'on pourrait alléguer encore, entre cent autres, le cas d'Hilaire d'Arles, décrit dans sa *Vita*, c. 9, éd. S. CAVALLIN, Lund, 1952, p. 88, 11 : alors qu'il regagne son ermitage, des soldats s'emparent de lui et le ramènent de force. Sur ce sujet, voir l'article fort bien documenté de Y.-M.-J. CONGAR, Ordinations « invictus », « coactus », de l'Eglise antique au Canon, 214, *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 50, 1966, p. 169-197 ; A. et C. GUILLAUMONT, *Evagre le Pontique, Traité pratique* (SC, 171, Paris, 1971), p. 529-531 ; P.-H. LAFONTAINE, *Les conditions positives de l'accession aux ordres dans la première législation ecclésiastique (300-492)*, Ottawa, 1963, p. 71-102.

4) AMBROISE, *Epist. ad Vercellensem Ecclesiam*, LXIII, 65, *PL*, t. XVI, 1206 C (1258 A) : « Quam resistebam, ne ordinarer ! Postremo cum cogerer, saltem ordinatio protelaretur ! Sed non ualuit praescriptio, praeualuit impres-

le second motif : Que signifie au juste, dans la pensée de Paulin de Milan, l'expression : « *Philosophiam profiteri uoluit* » ?

La plupart des biographes modernes ont entendu qu'il s'agissait ici de « philosophie chrétienne »¹ : Ambroïse aurait recherché un mode de vie ascétique dans la solitude². Dom Mesot suppose, au contraire, qu'il voulut devenir professeur de philosophie pour pouvoir convertir les païens³. Mgr Pellegrino pense qu'il voulut seulement s'adonner à la philosophie⁴. Comment opter entre ces hypothèses contradictoires ?

Observons d'abord — d'après le contexte de Paulin — qu'il s'agit pour lui de mettre en valeur, par contraste, le rôle missionnaire tenu plus tard par Ambroïse évêque, à l'imitation des Apôtres qui, selon le précepte du Christ,

sio. Tamen ordinationem meam occidentales episcopi iudicio, orientales etiam exemplo probarunt » ; *De paenitentia*, II, 8, 72, CSEL, t. LXXIII, p. 192, 52 (= éd. R. GRAYSON, dans *Sources chrétiennes*, t. CLXXIX, p. 178, 58) : « Dicetur enim : « Ecce ille non in ecclesiis nutritus sinu, non edomatus a puero, sed « raptus de tribunalibus, abductus uanitatibus saeculi huius, ... in sacerdotio « manet non uirtute sua, sed Christi gratia... » » ; *De officiis ministrorum*, I, 1, 3-4, PL, t. XVI, 24 B (27 B) : « Unus enim uerus magister est, qui solus non didicit quod omnes doceret : homines autem discunt prius quod doceant et ab illo accipiunt quod aliis tradant. Quod ne ipsum quidem mihi accidit. Ego enim raptus de tribunalibus atque administrationis infulis ad sacerdotium, docere uos coepi, quod ipse non didici. Itaque factum est, ut prius docere inciperem quam discere. »

1) Sur les sens de *philosophia*, cf. G. BARDY, « Philosophie » et « philosophe » dans le vocabulaire chrétien des premiers siècles, dans *Revue d'Ascétique et de Mystique*, t. XXV, 1949, p. 97-108 ; G. PENCO, La vita ascetica come « filosofia » nell'antica tradizione monastica, dans *Studia monastica*, t. II, 1960, p. 79-93 ; A.-M. MALINGREY, « *Philosophia* ». Etude d'un groupe de mots dans la littérature grecque, des Présocratiques au quatrième siècle après J.-C., Paris, 1961 ; J. LECLERCQ, Etudes sur le vocabulaire monastique du Moyen Age, dans *Studia Anselmiana*, t. XLVIII, Rome, 1961, p. 39-64.

2) LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. X, Paris, 1705, p. 91 : « Il voulait faire profession de philosophie, c'est-à-dire apparemment de la vie monastique » ; abbé BAUNARD, *Histoire de saint Ambroïse*, 2^e éd., Paris, 1872, p. 38 ; A. de BROGLIE, *Saint Ambroïse*, Paris, 1899, p. 14 (à propos de la vie religieuse) : « Ce fut ce dernier parti qu'un biographe contemporain appelle « profession de philosophie » » ; R. THAMIN, *Saint Ambroïse et la morale chrétienne*, Paris, 1895, p. 6 ; J.-R. PALANQUE, *Saint Ambroïse et l'Empire romain*, Paris, 1933, p. 29 et n. 8 : « Il se propose d'abord de faire « profession de philosophie », c'est-à-dire d'érémisme méditatif. » Cf. F. H. DUDDEN, *The Life and Times of St Ambrose*, t. I, Oxford, 1935, p. 67.

3) J. MESOT, *Die Heidenbekehrung bei Ambrosius von Mailand*, Schöneck-Beckenried, 1958, p. 1, n. 1, traduit *philosophiam profiteri* : Philosophie dozieren ; cf. sa p. 3.

4) M. PELLEGRINO, éd. de PAULIN DE MILAN, *Vita Ambrosii*, p. 59, n. 4.

doivent se mettre en chemin sans besace ni bâton¹, donc plus démunis que ne furent les philosophes les plus populaires : les Cyniques². Il ne s'ensuit pas, pour autant, que Paulin dénigre Ambroise d'avoir voulu *philosophiam profiteri*, ni que la philosophie à laquelle il songea dans ces circonstances ait été celle des Cyniques.

Il paraît invraisemblable que cet homme de la plus haute noblesse, ce gouverneur de deux provinces, ait souhaité devenir « professeur de philosophie » au sens de « fonctionnaire rétribué par l'Etat », même si un tel sens est concevable, contrairement à ce que dit Mgr Pellegrino³, puisqu'il apparaît dans les textes juridiques de l'époque⁴. Il est invraisemblable aussi, comme l'a bien vu Mgr Pellegrino, que Paulin veuille par ces mots désigner l'intention qu'aurait eue Ambroise d'embrasser la philosophie chrétienne des ascètes : cénobites ou anachorètes⁵. Car c'est seulement au titre du quatrième

1) La phrase de Paulin de Milan : « missi sine *pera*, sine *uirga* » est une référence à l'évangile selon MATTHIEU, X, 10 : « Nolite possidere aurum neque argentum neque pecuniam in zonis uestris : non *peram* in uia neque duas tunicas neque calceamenta neque *uirgam*. »

2) Cf. APULÉE, *Apol.*, XXII, 1-2, éd. P. VALLETTE, p. 27 : « Proinde gratum habui, cum ad contumeliam diceretis rem familiarem mihi *peram* et *baculum* fuisse. Quod utinam tantus animi forem, ut praeter eam supellectilem nihil quicquam requirerem, sed eundem ornatum digne gestarem, quem Crates ultro diuitiis abiectis appetiuit. Crates, inquam, ... arbores plurimas et frugiferas pro uno *baculo* spreuit, uillas ornatissimas una *perula* mutauit » ; XXV, 1, p. 30 : « At non contraria accusastis ? *Peram* et *baculum* ob auctoritatem, carmina et speculum ob hilaritatem ? » ; MARTIAL, *Epigr.*, IV, 53, 3, éd. H.-J. IZAAC, p. 133 (contre le Cynique Cosmus) : « cum *baculo peraque* senem » ; AUSONE, *Epigr.*, XLIX (53), 1, dans MGH, *Auct. ant.*, t. V, p. 209, 1 (à propos des Cyniques) :

Pera polenta tribon *baculus* scyphus, arta supelex
ista fuit Cynici.

3) PELLEGRINO, *éd. cit.*, p. 59, n. 4.

4) CELSE, *De medicina, praef.*, éd. C. DAREMBERG, Leipzig, 1859, p. 2, 12 : « Multos ex *sapientiae professoribus* peritos eius (= medicinae) fuisse accepimus ; clarissimos uero ex iis Pythagoram et Empedoclem et Democritum » ; *Cod. Theod.*, XIII, 3, 16, éd. Th. MOMMSEN, Berlin, 1962 (réimpr.), p. 744 (30 novembre 414, édit de Théodose II et Honorius : De medicis et *professoribus*) : « Grammaticos, oratores adque *philosophiae* praeceptores nec non etiam medicos... frui hac praerogatiua praecipimus... Haec etiam *professoribus* memoratis eorumque liberis deferenda mandamus. » Il est précisé que tous reçoivent des deniers publics.

5) PELLEGRINO, *éd. cit.*, p. 59, n. 4 : « Ma qui Paolino non allude ancora alla fuga, di cui parlerà solo dopo. »

motif que Paulin nous montre Ambroise s'efforçant clandestinement de quitter Milan en pleine nuit (*fugam*) par la porte de Pavie¹, peut-être seulement pour gagner le monastère *extra muros* si ce monastère existait déjà².

Nul n'a remarqué que l'expression *philosophiam profiteri* ou *philosophum profiteri* s'oppose normalement, en latin, à l'expression *sapientiam profiteri* ou *sapientem profiteri*. Tandis que les sept plus anciens penseurs de Grèce étaient dénommés Sages et qu'Epicure³, puis divers philosophes païens⁴ eurent le front — à ce que prétendent leurs adversaires — de se proclamer eux-mêmes Sages, les penseurs de la lignée pythagorico-platonicienne assuraient que Dieu seul est sage et se qualifiaient plus modestement « amis de la sagesse ». En ce sens précis, Pythagore — aux témoignages de Sosicrate, puis d'Héraclide le Pontique, suivis par Diogène Laërce⁵, Clément d'Alexandrie, Lactance et

1) PAULIN DE MILAN, *op. cit.*, VIII, 2, p. 60, ci-dessus, p. 147, n. 2.

2) Cf. AUGUSTIN, *Conf.*, VIII, 6, 15, 3, éd. LABRIOLLE, p. 188 (à propos de ses souvenirs de l'an 386) : « Et erat monasterium Mediolanii plenum bonis fratribus extra urbis moenia sub Ambrosio nutritore, et non noueramus. » *Nutritor* semble indiquer qu'Ambroise n'en est pas le fondateur.

3) CICÉRON, *De finibus*, II, 3, 7, éd. J. MARTHA, Paris, 1961, p. 58 (ironiquement à propos d'Epicure) : « Nec est quod te pudeat sapienti assentiri, qui se unus, quod sciam, sapientem profiteri sit ausus. Nam Metrodorum non puto esse professum, sed, cum appellaretur ab Epicuro, repudiare tantum beneficium noluisse ; septem autem illi non suo, sed populorum suffragio omnium nominati sunt » ; *De senectute*, XIII, 43, éd. P. WUILLEUMIER², Paris, 1955, p. 156 : « ... audisset a Thessalo esse quandam Athenis qui se sapientem profiteretur eumque dicere omnia, quae faceremus, ad uoluptatem esse referenda. »

4) LACTANCE, *Inst.*, II, 3, 18, *CSEL*, t. XIX, p. 106, 15 : « Iis uero non potest (uenia concedi), qui sapientiam professi stultitiam potius exhibent » ; IV, 3, 4, p. 278, 20 : « Alii sunt professores sapientiae, per quos utique ad deos non aditur, alii religionis antistites, per quos sapere non discitur » ; IV, 4, 6, p. 283, 1 : « Deum uero esse patrem eundemque dominum utrique ignorauerunt, tam cultores deorum quam ipsi sapientiae professores » ; VI, 11, 10, p. 521, 1 (contre Cicéron auteur du *De officiis*) : « Videlicet professor sapientiae refrenat homines ab humanitate monetque ut rem familiarem diligenter custodiant malintque arcam quam iustitiam conseruare ! »

5) DIOGÈNE LAËRCE, *Vitae philosophorum, prooem.*, VIII, 12, éd. COBET, p. 3 : Φιλοσοφίαν δὲ πρῶτος ὠνόμασε Πυθαγόρας καὶ ἑαυτὸν φιλόσοφον, ἐν Σικυῶνι διαλεγόμενος Λέοντι τῷ Σικυωνίων τυράννῳ ἢ Φλιασίων, καθά φησιν Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς ἐν τῷ περὶ τῆς ἀπνοῦ μὴδὲνα γὰρ εἶναι σοφὸν ἄλλ' ἢ θεόν. Θᾶπτον δὲ ἐκαλεῖτο σοφία καὶ σοφὸς ὁ ταύτην ἐπαγγελλόμενος. VIII, 1, 6, 7, p. 206 = éd. A. DELATTE, p. 109, 5 : Σωσικράτης δ' ἐν Διαδοχαῖς φησιν αὐτὸν ἐρωθέντα ὑπὸ Λέοντος τοῦ Φλιασίων τυράννου τίς εἴη, φιλόσοφος, εἰπεῖν. La même anecdote relative à l'entretien entre Pythagore et Léon est longuement

Jamblique¹ — fut le premier à « faire profession d'être ami de la sagesse » (φιλοσοφίαν ἐπαγγέλλεσθαι = *philosophum profiteri*). Macrobe applique la même expression, avec le même sens, à toute la tradition qui mène de Platon à Plotin². Cicéron va jusqu'à dénier à l'épicurien Philodème de Gadara, ami de Pison, le droit de se proclamer non seulement sage, mais même simplement « ami de la sagesse »³.

Doutera-t-on que Paulin de Milan, qui écrit à Hippone en l'an 422⁴, ait pu connaître encore, à date si tardive, ce sens précis de *philosophiam profiteri*? Mais Diodore de Sicile, Plutarque, Quintilien, Apulée, Lactance, Jamblique, Ambroise

narrée par CICÉRON, *Tusc.*, V, 2-3, 7-10, éd. G. FOHLEN, p. 110, et VALÈRE-MAXIME, *Facta et dicta memorabilia*, VIII, 7, *ext.*, 2, éd. C. KEMPF, p. 388, 2, mais sans l'expression précise *philosophiam profiteri*. C'est à tort, à mon avis, que M. TESTARD, *Saint Augustin et Cicéron*, t. II, Paris, 1958, p. 53, et H. HAGENDAHL, *Augustine and the Latin Classics*, Göteborg, 1967, p. 153, n° 323, voient en ce passage des *Tusculanes* la source d'AUGUSTIN, *Civ. Dei*, VIII, 2. L'expression φιλοσοφίας ἐπαγγελλόμενος reparaît notamment chez PLATON, *Gorgias*, 447 c, éd. A. CROISSET et L. BODIN, Paris, 1923, p. 109 : Βούλομαι γὰρ πυθέσθαι παρ' αὐτοῦ τίς ἡ δύναμις τῆς τέχνης τοῦ ἀνδρός, καὶ τί ἐστὶν ὃ ἐπαγγέλλεται τε καὶ διδάσκει; ORIGÈNE, *Contra Celsum*, VII, 47, 3, dans *Sources chrétiennes*, t. CL, p. 126 (à propos des doctrines païennes) : Οἱ κατὰ τὰ δόγματα ταῦτα φιλοσοφεῖν ἐπαγγελλόμενοι.

1) CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.*, I, 14, 61, 4, GCS, t. XV, p. 39, 12 : Πυθαγόρας... φιλόσοφον ἑαυτὸν πρῶτος ἀνηγόρευσεν. LACTANCE, *Inst.*, III, 2, 6, p. 180, 19 (à propos de Pythagore) : « Cum ab eo quaereretur, quemnam profiteretur, respondit philosophum, id est quaesitorem sapientiae »; JAMBLIQUE, *De uita Pythagorica*, XII, 58, éd. L. DEUBNER, p. 31, 20 : Λέγεται δὲ Πυθαγόρας πρῶτος φιλόσοφον ἑαυτὸν προσαγορεύσαι, οὐ καινοῦ μόνον ὀνόματος ὑπάρξας, ἀλλὰ καὶ πρᾶγμα οἰκεῖον προεκδιδάσκων χρησίμως. Cf. A. DELATTE, Essai sur la littérature pythagoricienne, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, sciences historiques et philologiques*, t. CCXVII, Paris, 1915, p. 284; La « Vie de Pythagore » par Diogène Laërce, Bruxelles, 1922, p. 166; A.-J. FESTUGIÈRE, *Contemplation et vie contemplative selon Platon*, Paris, 1950², p. 18-44; R. JOLY, Le thème philosophique des genres de vie dans l'Antiquité classique, dans *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, t. LI, 3, Bruxelles, 1956, p. 21-52; A.-M. MALINGREY, *op. cit.*, p. 29-32.

2) MACROBE, *In somn. Scip.*, I, 8, 5, p. 37, 22 : « Plotinus inter philosophiae professores cum Platone princeps. »

3) CICÉRON, *In Pisonem*, XXIX, 71, éd. P. GRIMAL, Paris, 1966, p. 136 : « Sed eum casus in hanc consuetudinem scribendi induxit philosopho ualde indignam, si quidem philosophia, ut fertur, uirtutis continet et officii et bene uiuendi disciplinam; quam qui profitemur grauissimam mihi sustinere personam uidetur. Sed idem casus illum ignarum quid profiteretur, cum se philosophum esse diceret, istius impurissimae atque intemperantissimae pecudis caeno et sordibus inquinavit. »

4) Cf. M. PELLEGRINO, *éd. cit.*, p. 6, n. 3.

et bien d'autres connaissent toujours la tradition relative à Pythagore inventeur du mot *philosophe*¹. Surtout, cette *Vita Ambrosii* est écrite dans l'entourage immédiat et sur la demande expresse de saint Augustin. Or celui-ci, au Livre VIII de sa *Cité de Dieu* où il décrit l'histoire des débuts de la philosophie, ne manque pas d'insister sur la tradition selon laquelle Pythagore fit profession d'être non un Sage, ce qui lui paraissait un titre arrogant, mais un simple « ami de la sagesse »²;

1) DIODORE DE SICILE, *Bibliotheca historica*, X, 10, éd. F. VOGEL, p. 202, 18 : Πυθαγόρας φιλοσοφίαν ἀλλ' οὐ σοφίαν ἐκάλει τὴν ἰδίαν αἵρεσιν. PLUTARQUE, *De placitis philosophorum*, I, 3, 14, 876 E, éd. DIDOT, p. 1066, 45 : Πυθαγόρας... ὁ πρῶτος φιλοσοφίαν τούτῳ τῷ ῥήματι προσαγορεύσας. QUINTILIEN, *Inst. or.*, XII, 1, 19, éd. L. RADERMACHER, p. 370, 7 : « Pythagoras non sapientem, ut qui ante eum fuerunt, sed studiosum sapientiae uocari uoluit » ; CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.*, IV, 3, 9, GCS, t. XV, p. 252, 3 : Ἡ μοι δοκεῖ καὶ ὁ Πυθαγόρας σοφὸν μὲν εἶναι τὸν θεὸν λέγειν μόνον..., ἑαυτὸν δὲ διὰ φιλίαν τὴν πρὸς τὸν θεὸν φιλόσοφον. APULÉE, *Florid.*, 15, éd. R. HELM, p. 22, 20 : « Primus philosophiae nuncupator et conditor » ; LACTANCE, *Inst.*, III, 14, 5, p. 216, 20 (après citation de Lucrèce) : « Vnde apparet aut Pythagoram uoluisse laudare, qui se primus, ut dixi, philosophum nominauit... » ; *Epitome*, XXXI, 7, p. 707, 6 : « Primus est philosophus nominatus » ; JAMBLIQUE, *In Nicom. arithm.*, praef., éd. H. PISTELLI, p. 5, 27 : Φιλοσοφίαν Πυθαγόρας ὠνόμασε πρῶτος. *De uita Pythagorica*, XXIX, 159, p. 89, 23 : Φιλοσοφίαν μὲν οὖν πρῶτος αὐτὸς ὠνόμασε. AMBROISE, *De Abraham*, II, 7, 37, CSEL, t. XXXII, 1, p. 593, 6 : « Quanto prior ipse pater philosophiae Plato uel eius inuentor nominis Pythagoras ! » ; AUGUSTIN, *Civ. Dei*, XVIII, 37, 3, CC, t. XLVIII, p. 632 : « Multo magis post eos fuerunt philosophi gentium, qui hoc etiam nomine uocarentur, quod coepit a Samio Pythagora » ; *Contra Iulianum opus imperfectum*, V, 1, PL, t. XLIV, 1432 : « Nam ipse Pythagoras, a quo philosophiae nomen exortum est, dixisse fertur, illum fuisse sapientissimum, qui uocabula primus indidit rebus » ; BOËCE, *Inst. mus.*, II, 1, 2, éd. G. FRIEDLEIN, p. 227, 2 : « Primus omnium Pythagoras sapientiae studium philosophiam nuncupauit » ; ISIDORE DE SÉVILLE, *Etyim.*, XIV, 6, 31, PL, t. LXXXII, 517 C : « Pythagoras Samius, a quo philosophiae nomen inuentum est. »

2) AUGUSTIN, *Civ. Dei*, VIII, 1, 7, CC, t. XLVII, p. 216 : « Sed cum philosophis est habenda conlatio ; quorum ipsum nomen si Latine interpretemur, amorem sapientiae profitetur » ; VIII, 2, 5, p. 217 : « Italicum genus auctorem habuit Pythagoram Samium, a quo etiam ferunt ipsum philosophiae nomen exortum. Nam cum antea sapientes appellarentur, qui modo quodam laudabilis uitae aliis praestare uidebantur, iste interrogatus quid profiteretur, philosophum se esse respondit, id est studiosum uel amatorem sapientiae ; quoniam sapientem profiteri arrogantissimum uideretur » ; XVIII, 37, 16, CC, p. 632 : « ... antequam Pythagoras philosophum primus profiteretur » ; cf. *Contra Acad.*, II, 3, 7, CSEL, t. LXIII, p. 28, 3 : « Quid est enim philosophia ? Amor sapientiae » ; *De moribus Ecclesiae*, XXI, 38, PL, t. XXXII, 1327 : « Philosophia est amor studiumque sapientiae » ; *Epist. ad Paulinum*, CLXIX, 2, CSEL, t. XLIV, p. 376, 8 : « Quid est philosophia Latine nisi studium sapientiae ? » ; ISIDORE DE SÉVILLE, *Etyim.*, VIII, 6, 2, PL, t. LXXXII, 305 B : « Nomen philosophorum primum a Pythagora fertur exortum. Nam dum antea Graeci ueteres sophistas, id est sapientes aut doctores sapientiae, semetipsos iactantius nominarent, iste interrogatus quid profiteretur, uerecundo

il revient longuement sur ce point dans le *De Trinitate*¹.

Il résulte de cette petite recherche critique qu'au cours de l'année précédant son sacre épiscopal Ambroise, pour éviter d'être élu évêque, s'afficha philosophe de la lignée de Pythagore, Platon et Plotin, autrement dit néo-platonicien. Il espérait par là rebuter la masse de ses partisans chrétiens, se rendre suspect à leurs yeux, en un temps où les descendants spirituels de Porphyre — à commencer par Symmaque ou Marius Victorinus avant sa conversion² — travaillaient à remettre en honneur les mythes païens et à ruiner la doctrine chrétienne. Si l'on donne tout son sens à la phrase de Paulin de Milan, Ambroise prit alors contact avec des néo-platonisants de cette ville et même les accueillit chez lui (*domum*).

Bien entendu Ambroise, une fois évêque, ne cessera dans ses œuvres soit de lutter contre les néo-platoniciens païens tels que Symmaque, soit d'affirmer la supériorité des doctrines chrétiennes, soit — au cas où ces doctrines peuvent s'accorder avec les néo-platoniciennes — de faire valoir l'antériorité des Ecritures judaïques³. Mais l'on ne doit pas s'étonner de le voir aussi, dans le *De Isaac et anima*, dans le *De bono mortis*, dans le *De Iacob et uita beata*⁴ et dans la *Lettre XI*

nomine *philosophum*, id est amatorem sapientiae, se esse respondit, quoniam sapientem profiteri arrogantissimum uidebatur. »

1) AUGUSTIN, *De Trinitate*, XIV, 1, 31, CC, t. L^A, p. 422 : « Numquidnam profiteri audebimus sapientiam, ne sit nostra de illa impudens disputatio ? Nonne terrebitur exemplo Pythagorae qui, cum ausus non fuisset sapientem profiteri, philosophum potius, id est amatorem sapientiae, se esse respondit ; a quo id nomen exortum ita deinceps posteris placuit, ut quantalibet de rebus ad sapientiam pertinentibus doctrina quisque uel sibi uel aliis uideretur excellere non nisi philosophus uocaretur ? An ideo sapientem profiteri talium hominum nullus audebat, quia sine ullo peccato putabant esse sapientem ?... Sed ego nec sic quidem sapientem me audeo profiteri. Satis est mihi quod etiam ipsi negare non possunt, esse etiam philosophi, id est amatoris sapientiae, de sapientia disputare. Non enim hoc illi facere destiterunt, qui se amatores sapientiae potius quam sapientes esse professi sunt. »

2) AUGUSTIN, *Conf.*, VIII, 2, 3, 23, éd. LABRIOLLE, p. 178 : « Usque ad illam aetatem uenerator idolorum sacrorumque sacrilegorum particeps, ... quae iste senex Victorinus tot annos ore terricrepto defensitauerat. »

3) Cf. mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, 2^e éd., Paris, 1968, p. 174, 266, 354-382.

4) Cf. P. COURCELLE, Plotin et saint Ambroise, dans *Revue de Philologie*, t. LXXVI, 1950, p. 29-56 ; Nouveaux aspects du platonisme chez saint Ambroise, dans *Revue des Etudes latines*, t. XXXIV, 1956, p. 220-239 ; P. HADOT, Pla-

à Irénée¹, reprendre à son compte, sans le dire, des pages entières de Plotin², de même que dans le *De excessu fratris* il utilise longuement le traité d'Apulée sur la doctrine de Platon³.

Pierre COURCELLE.

ton et Plotin dans trois Sermons de saint Ambroise, *ibid.*, p. 202-220 ; A. SOLIGNAC, Nouveaux parallèles entre saint Ambroise et Plotin. Le « De Iacob et vita beata » et le Περὶ εὐδαιμονίας (Ennéade I, 4), dans *Archives de philosophie*, t. XIX, 1956, p. 148-156.

1) AMBROISE, *Epist. ad Irenaeum*, XI (29), *CSEL*, t. LXXXII, 1968, p. 79-90, avec les renvois d'O. Faller à Plotin.

2) La présente recherche confirme qu'il est purement imaginaire de croire à Porphyre ou à un Père grec comme intermédiaire entre Plotin et Ambroise ; celui-ci a lu au moins les traités plotiniens : *De l'animal*, *Du bonheur*, *Du Beau*, *Du premier Bien*, *De l'amour* (*Enn.* I, 1, 4, 6, 7, 8 ; III, 5). J'essaierai de montrer, dans mon article : Ambroise de Milan et Calcidius (à paraître dans les *Mélanges* en l'honneur de J.-H. Waszink), que Calcidius est l'un des néo-platoniciens fréquentés par Ambroise à Milan. Même chrétiens ou clercs, des hommes de ce type devaient, à pareille date, scandaliser par l'audace de leurs lectures ou de leur pensée.

3) Cf. P. COURCELLE, De Platon à saint Ambroise par Apulée. Parallèles textuels entre le « De excessu fratris » et le « De Platone », dans *Revue de Philologie*, t. LXXXVII, 1961, p. 15-28.